

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

5
Centimes

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

5
Centimes

AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 28, RUE FEYDEAU

Nouveaux Exploits d'Aviateurs. -- La C. G. T. manifesterà le jour de l'An

LA LÉGALITÉ

Associations de Pères de Famille

Le tribunal civil de Pau vient d'être amené à rendre un jugement d'intérêt général qu'il importe de faire connaître. Le procureur de la République avait formé une demande en nullité contre l'Association des pères de famille de l'arrondissement. En vertu de la loi de 1901, toute Association est permise, sauf celles qui auraient en vue « un objet illicite contraire aux lois et aux bonnes mœurs ».

Le procureur de la République estimait que l'Association visée avait un but contraire aux lois, d'après l'article 10 de ses statuts, ainsi conçu : « La commission cantonale de vigilance se préoccupera du choix des auteurs, des devoirs écrits et des leçons orales dans l'école. En cas d'atteinte à la foi, elle interviendra, au nom du Conseil d'administration, auprès des instituteurs, sous forme d'observations et de réclamations. Le Conseil d'administration se réservera les protestations et les poursuites judiciaires. Le Comité diocésain en fera les frais ».

L'argumentation du ministère public partait de ce principe que l'arrêté du 13 janvier 1887 réserve à l'instituteur le choix des livres scolaires et que, par conséquent, l'Association des pères de famille se proposait un but illicite en prétendant s'immiscer dans ce choix.

Le tribunal a fait justice de cette théorie. L'intervention prévue auprès des instituteurs, « sous forme d'observations et de réclamations », n'est interdite par aucune disposition législative : « Le législateur, dit le jugement, n'a point voulu et entendu empêcher le père de famille de surveiller l'instruction donnée à ses enfants et de se rendre compte avec sollicitude de ce qui leur est enseigné dans l'école. » Quant aux protestations et poursuites judiciaires éventuellement prévues, elles ne sont pas davantage interdites par une loi quelconque. Le tribunal des conflits a d'ailleurs souverainement tranché la question. Même les projets de loi déposés par le gouvernement, tendant à la limitation et à la restriction des droits du père de famille en cette matière, se placent de la sorte à l'égard de l'Association, que le législateur n'a rien d'illicite en lui-même.

Si l'Association, par ses actes, cherchait à entraver le fonctionnement normal des écoles, le ministère public serait fondé à en demander la nullité, mais « ce serait pour le tribunal méconnaître les grands principes de liberté dont s'inspire la loi de 1901, que de déclarer illicite le but que s'est proposé l'Association tel qu'il est formulé par les statuts. »

Le jugement de principe est à la fois conforme au bon sens, au texte et à l'esprit de la loi. Les Associations de pères de famille peuvent n'être pas du goût de tout le monde, mais ne contester la légalité de leur existence, véritablement les bornes, alors que tant d'Associations, dont le but est ouvertement antinational et antisocial, s'organisent sous l'œil distrait ou indifférent de la justice.

BULLETIN

29 décembre. Le ministre de la marine a visité, jeudi, l'arsenal et les ateliers de construction de Lorient.

Lanser a tenté d'accomplir le raid Paris-Bruzelles et retour. Gêné par le brouillard, il a dû atterrir près de Saint-Quentin. Pour la même raison, Tabuteau et Farman qui avaient pris le départ pour le coup de Michelin, ont dû abandonner.

Les funérailles solennelles du duc de Chartres ont eu lieu, jeudi, à Dreux.

Pour protester contre le verdict de Rouen, la C.G.T. organise une série de manifestations pour le premier de l'An.

Un incident s'est produit jeudi au Sénat belge. La gauche tout entière s'est retirée, refusant de discuter le budget et protestant contre les ajournements de la Chambre.

INFORMATIONS

Les réceptions de l'Élysée. Paris, 29 décembre. — Le président de la République a reçu, jeudi après-midi, le ministre des Affaires étrangères de Mexico, qui lui a remis la grande croix de l'Ordre du Mérite, et également le ministre de la République de l'Uruguay.

Le ministre de l'Intérieur. Paris, 29 décembre. — L'Académie des sciences, après examen de la pétition relative à la démission de M. de la Porte, a décidé que les questions électorales relatives aux élections spéciales à chaque Académie.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Choses et Autres

Un étudiant alsacien poursuivi pour crime de lèse-majesté. Berlin, 29 décembre. — Un jeune étudiant alsacien, appartenant au lycée de Schiedt, a été exclu, pour avoir tenu, en présence de plusieurs élèves, des propos injurieux pour la personne de Guillaume II.

Tremblements de terre en Grèce. Athènes, 29 décembre. — Des tremblements de terre continus secouent l'Élide. Les dégâts matériels sont considérables. Le gouvernement envoie des secours en toute hâte.

Des voitures de deuil ont conduit les invités à la chapelle royale. Le duc de Guise, se trouvait debout derrière le cercueil de son père, le duc de Chartres, recouvert d'un drapeau tricolore, sur lequel étaient placés les décorations du défunt et son sabre d'officier de cavalerie.

Mesdames la duchesse de Chartres, la duchesse de Magenta, le duc de Magenta, le prince de la famille de surville, le duc de Vendôme, arrivé hier de Bruxelles, représentait le duc d'Orléans. Le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre et le roi des Belges étaient également représentés, ainsi que la famille royale de Danemark.

A NEUILLY. A la même heure, un service funèbre a été célébré à l'église de la Compassion, à Neuilly. Mgr Bouquet, évêque de Chartres, présidait la cérémonie.

Après l'absoute, donnée par l'évêque de Chartres, le cercueil a été transporté dans la crypte située derrière le chœur où sont placés sur deux rangs les monuments en marbre blanc des membres de la famille d'Orléans.

LES DÉCORATIONS DU 1^{er} JANVIER. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Sont nommés dans la Légion d'honneur : M. Gabriel Faure, directeur du Conservatoire de musique et de déclamation.

Officiers. — MM. Cases, inspecteur général de l'Instruction publique, enseignement primaire; Emile Bourgeois, administrateur de la manufacture nationale de Sèvres; Pierre Wolf, auteur dramatique; A. J. Albert, conservateur du château de la Malmaison.

Officiers. — MM. Uri, secrétaire de la faculté de médecine et de pharmacie de Lille; Perle, professeur au lycée d'Agde; Carlon, professeur au collège Rollin et au lycée Lamartine; Lemoine, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine; Mme Judith Gautier, femme de lettres; M. Jules Troubat, homme de lettres; Georges Rivollet, auteur dramatique; Le Mouel, président de la société littéraire et artistique « la Pomme »; Alexis Mourin, président de l'Académie de Valenciennes; Avignon, Marcel Raymond, président du Comité de patronage des étudiants étrangers à l'université de Grenoble; Taret, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Sanson, architecte.

Le ministre de la marine a visité, jeudi, l'arsenal et les ateliers de construction de Lorient.

Lanser a tenté d'accomplir le raid Paris-Bruzelles et retour. Gêné par le brouillard, il a dû atterrir près de Saint-Quentin. Pour la même raison, Tabuteau et Farman qui avaient pris le départ pour le coup de Michelin, ont dû abandonner.

Les funérailles solennelles du duc de Chartres ont eu lieu, jeudi, à Dreux.

Pour protester contre le verdict de Rouen, la C.G.T. organise une série de manifestations pour le premier de l'An.

Un incident s'est produit jeudi au Sénat belge. La gauche tout entière s'est retirée, refusant de discuter le budget et protestant contre les ajournements de la Chambre.

Les réceptions de l'Élysée. Paris, 29 décembre. — Le président de la République a reçu, jeudi après-midi, le ministre des Affaires étrangères de Mexico, qui lui a remis la grande croix de l'Ordre du Mérite, et également le ministre de la République de l'Uruguay.

Le ministre de l'Intérieur. Paris, 29 décembre. — L'Académie des sciences, après examen de la pétition relative à la démission de M. de la Porte, a décidé que les questions électorales relatives aux élections spéciales à chaque Académie.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

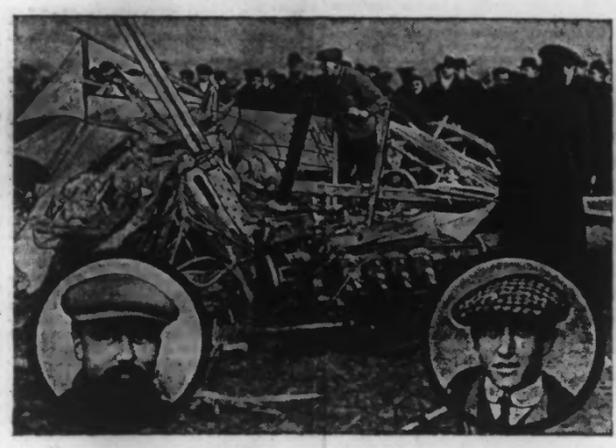
Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

Le ministre de la Marine à Lorient. Lorient, 29 décembre. — L'Amiral Boué de Lapeyrière, accompagné de M. Guist'hau et de M. Louis, directeur des constructions navales, est arrivé à Lorient, et a visité l'arsenal.

DANS LES AIRS

LE RAID PARIS-BRUXELLES-PARIS

Lanser prend le départ mais reste en panne près Saint-Quentin. Tabuteau et Farman ne peuvent ravir à Legagneux le record de distance.



LAFFONT et POLA. La mort de LAFFONT et POLA à Issy-les-Moulineaux. — Les débris de l'aéroplane après la chute.

Issy-les-Moulineaux, 29 décembre. — L'aviateur Lanser, accompagné de son passager, M. Panier, vient de partir pour Bruxelles, à 9 h. 27 du matin.

Issy-les-Moulineaux, 29 décembre. — On annonce que l'aviateur Lanser est passé sur Compiègne, à 11 heures. Après avoir fait un virage au-dessus de la gare, l'aviateur est allé atterrir aux environs de Compiègne dans de bonnes conditions.

Lanser atterrit à Saint-Quentin. Paris, 29 décembre. — L'Aéro-Club a reçu un télégramme annonçant que l'aviateur Lanser a atterri à Saint-Quentin, à 11 h. 50, et est reparti à midi 45.

Le brouillard force Lanser à s'arrêter. Saint-Quentin, 29 décembre. — Après avoir atterri pour faire le plein d'essence, Lanser et son passager Panier sont bien partis, se dirigeant vers le Nord, mais à ce moment, le brouillard était si dense qu'il a fallu s'arrêter à 100 mètres qu'on ne le vit plus.

Néanmoins Lanser continua dans la direction du Nord, mais à 6 kilomètres plus loin, au village de Rouvry, il fut obligé d'atterrir. De là, il téléphona dans différentes localités de la région, mais partout il lui fut répondu qu'un brouillard très dense et très froid couvrait le pays.

Lanser est alors rentré à Saint-Quentin, où il passera la nuit.

Si le temps est beau vendredi matin, il repartira pour Bruxelles et tentera de revenir à Paris demain soir, avant 9 h. 27 m. 27 s.

Il ne sait s'il réussira à revenir en temps voulu à Paris, mais de toute façon il n'abandonnera le raid qu'à la dernière extrémité.

Legagneux abandonne. Issy-les-Moulineaux, 29 décembre. — L'aviateur Legagneux a fait décoller, ce matin, son appareil Henri Farman, qui était garé au hangar des dirigeables et avec lequel il devait tenter le raid Paris-Bruxelles-Paris. Il a déclaré abandonner définitivement son projet de concourir pour ce prix.

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE. Londres, 29 décembre. — L'aviateur Lorraine se préparait ce matin, vers 10 heures, à partir d'Eastchurch (île de Sheppey) pour la France, quand au cours d'un vol préliminaire, son appareil capota et vint s'écraser sur le sol.

L'aviateur est indemne.

LE PRIX DES PASSAGÈRES. Pau, 29 décembre. — Malgré un vent assez vif, l'aviateur Alfred Leblanc a pris son vol, jeudi après-midi, à 2 h. 15, sur un monoplan, en compagnie de Mlle Hervieu, qui concourut pour le prix des Passagères.

Le vol est superbe de régularité.

LA MORT DE LAFFONT & DE POLA. Nous avons donné les circonstances de l'accident survenu à Issy-les-Moulineaux, aux aviateurs Laffont et Pola. Il reste peu de choses à dire sur les causes.

Il est fort probable qu'il n'y a pas eu de défaut de construction, car, si une aile s'est bien détachée, le fait s'est produit sans doute sous la pression affroyable qui s'est produite sur l'extrémité de cette aile, alors que l'appareil décrivait des orbites serrées, une spirale trop étroite.

Il paraît certain qu'une violente rafale de vent a frappé l'appareil au début et que le pilote a cessé d'être maître de ses commandes.

Laffont et Pola occupent la 42^e place dans le martyrologe de l'aviation.

Ces deux morts portent à huit celles survenues au cours de ce mois de décembre; à 33 celles survenues au cours de l'année 1910.

LA CRISE DES TRANSPORTS. UNE DÉLÉGATION DU SYNDICAT TEXTILE, AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. Paris, 29 décembre. — Une importante délégation de l'Union des Syndicats patronaux des industries textiles de France a été reçue le jeudi 29 décembre, par M. le ministre du commerce et de l'industrie.

Les délégués ont exposé qu'une réglementation excessive et des dispositions législatives mal adaptées aux exigences professionnelles entravent l'essor de ces industries.

Ils ont signalé que les grèves récentes de la poste et des chemins de fer, ajoutées à l'insuffisance de notre marine marchande, ont mis en évidence l'urgence absolue de réorganiser nos transports afin de les mettre à la hauteur de ceux des autres nations.

En conséquence, ils ont demandé à M. le ministre du commerce son concours pour obtenir une réglementation du travail plus large et plus libérale et pour améliorer les transports.

LE MAUVAIS TEMPS. UN CYCLONE DANS LES PYRÉNÉES ORIENTALES. La tempête signalée hier, a pris pendant la nuit, les proportions d'un cyclone. On annonce des dégâts énormes de toutes parts.

Dans les cantons montagneux, le froid est très rigoureux, le thermomètre est descendu jusqu'à vingt degrés au-dessous de zéro. Certains villages sont isolés complètement.

TEMPÊTES DE NEIGE DANS LE SUD-EST. Gex, 29 décembre. — Une violente tempête de neige s'est abattue sur le pays de Gex. Amoncélés par places en énormes tas, la neige rend la circulation très difficile entre les communes. Les chasse-neige sont impuissants à ouvrir un passage et on doit employer la pelle.

Les tramways de Gex à Ferney et les courriers du Jura par le col de la Faucille ne peuvent faire leur service.

Nîmes, 29 décembre. — La neige, qui est

ACTUALITÉ

Le Prix de la Terre

Une vaste enquête vient d'être faite par les soins du ministère de l'Agriculture. Dans tous les départements, des renseignements ont été demandés aux personnes qui semblent le mieux placées pour les fournir : présidents des chambres de notaires, professeurs départementaux d'agriculture, etc.

On a essayé de déterminer la contenance exacte de ce qu'on entend par petite, moyennement et grande propriété de chacune des régions agricoles du département, la valeur vénale de sol, le mouvement de la propriété au cours de ces vingt dernières années, la nature de l'outillage employé soit par la grande, soit par la petite culture, les résultats obtenus par l'une et l'autre, la situation des petits propriétaires journaliers (question liée à celle du morcellement exagéré), la dette hypothécaire qui pèse sur l'agriculture.

A ces questions si nombreuses et si complexes, les réponses sont plus ou moins précises. Cependant, l'ensemble du tableau ainsi composé est d'un incontestable intérêt.

En ce qui concerne le nombre des petits propriétaires, il y a augmentation dans 42 départements, diminution dans 13, état stationnaire dans 17, solutions diverses d'après les régions, dans 13. Les départements où le nombre des petits propriétaires a diminué sont : Hautes-Alpes, Ardèche, Aube, Côte-d'Or, Eure, Jura, Lozère, Haute-Marne, Meuse, Nièvre, Oise, Seine. Les départements où le nombre des petits propriétaires est resté stationnaire sont : Ariège, Aveyron, Cher, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Landes, Manche, Marne, Basses-Pyrénées, Haut-Rhin (territoire de Belfort), Haute-Saône, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Somme.

Quelle a été, au cours de ces vingt dernières années, l'accession à la petite propriété ?

Dans l'enquête, le terme de petit propriétaire s'applique à la fois à un petit propriétaire, faisant des 4 jours de culture, ou à un petit propriétaire indépendant. Quant à la réponse laissée entrevoir un morcellement exagéré, il s'agit plus spécialement du petit propriétaire journalier.

Les petits propriétaires, les fermiers ou métayers, les ouvriers agricoles achètent-ils de la terre ?

Pour les petits propriétaires, réponse affirmative dans 56 départements. Pour les fermiers ou métayers, réponse affirmative dans 34. Pour les ouvriers agricoles, réponse affirmative dans 26. Dans les autres départements, état stationnaire. Ce sont surtout les ouvriers étrangers qui achètent des terres dans les Alpes-Maritimes, dans les Bouches-du-Rhône, en Seine-et-Marne (achats d'allures assez rares). Dans l'Aude, les ouvriers agricoles n'achètent que des vignes. Dans le Tarn, ce sont les ouvriers d'usine ou d'industrie qui achètent des terres. Les achats de terre par les ouvriers agricoles ne sont très fréquents que dans le Rhône et le Lot-et-Garonne.

La dette hypothécaire est-elle spécialement lourde pour la petite propriété rurale ?

Non, certes, à l'exception de quelques départements. Seuls, les départements viticoles font exception. Exception parfois poignante. Cette dette est fort lourde dans la Côte-d'Or, la Loire, la Marne. Elle est écrasante dans l'Aude, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales pour les petits vigneron.

Depuis vingt ans, la valeur des terres a baissé dans 47 départements; elle a augmenté dans 22; elle est restée à peu près stationnaire dans 20. Dans les huit autres, il y a des solutions diverses suivant les régions.

En cette évaluation, certains traits sont particulièrement saisissants. Le prix de l'hectare varie de 50 francs dans les Landes et départements du Sud-Ouest à 3000 francs dans les départements du Nord. La Marne, telle contrée du Midi est pareille à un coin de paradis égaré sous le ciel : un petit propriétaire du Var peut vivre avec un demi-hectare : sa terre, presque toute l'année, se couvre de fleurs, et les fleurs forment des récoltes fructueuses. Dans telle contrée du Nord, dans une partie des Ardennes, le sol ne peut que par les sacrifices en engrais que lui consent le cultivateur et par l'effort opiniâtre de la culture.

En somme, on a voulu savoir « si la petite propriété rurale tend à disparaître, pour faire place à la grande propriété concentrée entre les mains des grands capitalistes ».

Les différentes écoles socialistes s'accroissent pour affirmer que la concentration s'accroît. Les documents qui viennent d'être recueillis prouvent, au contraire, qu'il y a « reprise dans le développement de la petite propriété rurale ».

Ces documents ne sont pas de simples statistiques. Dans les statistiques, la géographie n'exclut pas toujours l'inexactitude. Ce sont des études où sont examinés les plus variables éléments de la réalité.

C'est la première fois qu'on présente ainsi les renseignements relatifs à la petite propriété rurale. Ils arrivent bien à leur heure et ils apportent une heureuse nouvelle. L'agriculture française semble sortir de la crise dont elle a souffert pendant de si longues années. Elle n'en peut plus nullement attendre, elle veut que par les sacrifices en engrais que lui consent le cultivateur et par l'effort opiniâtre de la culture.

EN AUTRICHE-HONGRIE. Un discours de l'archiduc héritier. Budapest, 29 décembre. — A la réception des Délégations, l'archiduc François-Ferdinand, répondant au nom de l'empereur François-Joseph aux discours des deux présidents des Délégations, a dit :

J'ai reçu la mission honorable de représenter aujourd'hui Sa Majesté. Je ne manquerai pas de porter à sa connaissance les sentiments de fidélité et de dévouement que j'éprouve pour elle.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.

Le Comité confédéral a été convoqué extraordinairement pour lundi soir, par la Commission de la grève générale, qui veut lui soumettre diverses propositions relatives à l'agriculture en faveur de la libération de Durand.